



Rue du Champ de Courses  
76370  
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

**COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026**

Date de convocation : 05/03/2026

Date d'affichage : 05/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le onze mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

**Etaient présents :** Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Stéphanie LEVILLAIN, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Armelle POIRIER, Jonathan DESGROISILLES, Florence COSSARD, Alain DEHAIS

**Etaient Absents :** Dominique CATEL  
Véronica TROGLIA

M. Pascal LEGOIS a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	16
Pouvoirs	0
Votants	16

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA PARTICIPATION  
COURSE SOLIDAIRE OXFAM – « LES PSY 4 DE LA  
NUIT »**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'équipe « Les Psy 4 de la nuit », pour la participation à la course solidaire organisée par Oxfam France.

**« Les Psy 4 de la nuit »**

Les membres de l'équipe :

- BARDIN Sarah (Restauratrice)
- COTARD Magali (Responsable de Magasin)
- DUVAL Marion (Adjointe Administrative à la Mairie de Rouxmesnil-Bouteilles)
- TRÉBOT Mélanie (Adjointe Administrative à la Mairie de Rouxmesnil-Bouteilles)

Le 02 mars 2026

Objet :

Soutenez-nous pour la course solidaire Oxfam

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous contacter pour vous informer de notre participation à la prochaine course solidaire organisée par Oxfam France (50 km en moins de 15h00).

À travers cet événement sportif et solidaire, l'objectif est de collecter des fonds afin de soutenir les actions menées par Oxfam dans la lutte contre les inégalités, la pauvreté et les injustices à travers le monde.

Participer à cette course représente pour nous un véritable engagement personnel. Cependant, pour valider notre inscription et contribuer concrètement à cette cause, nous devons atteindre un objectif de collecte de dons (1000 €).

C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Chaque don, quel que soit son montant, contribuera directement au financement des projets solidaires menés sur le terrain (accès à l'eau potable, sécurité alimentaire, éducation, soutien aux populations vulnérables, etc.).

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez effectuer un don via le lien suivant :  
<https://dieppe.events-oxfam.org/s/3xscte>

Un reçu fiscal pourra être délivré, permettant une déduction selon la législation en vigueur.

Nous vous remercions sincèrement pour l'attention portée à notre démarche et, si vous le pouvez, pour votre précieux soutien. N'hésitez pas à partager cette initiative autour de vous !

Sportivement et solidairement,

**Les Psy 4 de la nuit**  
Sarah, Magali, Marion et Mélanie

---

Monsieur le Maire précise que l'équipe est composée de 4 membres dont 2 sont des agents communaux : Mme TRÉBOT Mélanie et Mme DUVAL Marion.

Pour information, Oxfam France est une association de loi 1901, qui a pour objectif de lutter contre la pauvreté et combattre les inégalités qui l'alimentent

Depuis 1988, l'association mène des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les responsables politiques et économiques. Oxfam France soutient également les actions humanitaires d'urgence et les projets de développement de la confédération internationale Oxfam, en collaboration avec des organisations locales et des alliés dans le monde entier.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- De donner un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00 €
- L'équipe devra procéder à de la communication (logo de la Commune, photos...) et assurer un suivi de son projet auprès de la mairie
- Cette subvention sera imputée sur le compte 65748 du budget communal 2026

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20260311-25-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2026

Publication : 19/03/2026